

## Politique Intégrée de Management de l'Environnement et de l'Énergie de la Centrale Thermique de Tahaddart

**L**e management de la centrale thermique de Tahaddart considère le développement durable et la responsabilité sociale, sociétale et environnementale comme des valeurs prioritaires de sa culture d'entreprise. Nous plaçons nos engagements environnementaux et sociétaux au cœur de notre stratégie.

Le déploiement d'un système de management intégré de l'environnement et de l'énergie concrétise notre volonté à réduire nos impacts environnementaux, à assurer l'usage raisonné des ressources naturelles et énergétiques, et à la mise en valeur responsable de notre performance énergétique et environnementale.

Dans cet esprit, la centrale thermique de Tahaddart déclare son engagement à appliquer les principes suivants qui constituent le fondement de sa politique intégrée :

- Se conformer aux exigences légales et aux autres exigences applicables, relatives à ses aspects environnementaux et ses usages énergétiques ;
- Intégrer le management de l'environnement et de l'énergie dans le processus d'amélioration continue indissociable de notre stratégie d'entreprise ;
- Mettre à disposition les informations et les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs environnementales et énergétiques fixés et mesurer les progrès accomplis ;
- Développer des pratiques durables et la perspective de cycle de vie dans le processus d'achat, en privilégiant les achats des produits et services, respectueux de l'environnement et économes en énergie ;
- Intégrer les préoccupations et les exigences du respect de la biodiversité et de la qualité de la vie, ainsi que la préservation des ressources naturelles et énergétiques dans les projets de conception ou de modification, en exploitant – dans la mesure du possible – les meilleures technologies disponibles ;
- Développement d'une attitude proactive avec nos parties prenantes, en matière de la protection de l'environnement, par l'affirmation de notre engagement à la prévention de la pollution, ainsi que la conservation et la rationalisation des ressources naturelles et énergétiques requises pour l'accomplissement de nos activités.

Et ce dans le but d'atteindre les objectifs suivants :

- Réduction la consommation énergétique de la centrale et les impacts environnementaux liés à ses installations existantes de production et d'évacuation d'énergie électrique, notamment les émissions de gaz à effets de serre ;
- Formation et responsabilisation du personnel aux questions environnementaux et énergétiques, en les faisant participer à l'atteindre des résultats de la performance environnementale et énergétique ;
- Optimisation la performance énergétique et environnementale de notre activité et développer notre mix énergétique actuel par l'introduction progressive de combustibles propres et des énergies renouvelables ;
- Gestion responsable des déchets générés par nos activités, en pratiquant la réduction à la source, le tri sélectif, le stockage contrôlé et la valorisation optimale, ainsi que la favorisation des matériaux recyclables requises par nos activités.

Afin d'assurer une mise en œuvre structurée de ce qui précède, un système intégré de management de l'environnement et de l'énergie conforme aux normes ISO 14001 : 2015 et ISO 50001 : 2018 a été mis en place.

Cette politique intégrée, y compris tous les principes exposés ci-dessus, sont souscrits et signés par la Direction de la Centrale Thermique de Tahaddart à son plus haut niveau.

Date : 01 Décembre 2020

Signature



